

LES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES

POUR UN RÉSEAU

+ HUMAIN

+ PERFORMANT

LES FONDATIONS

+ POUR LE PERSONNEL

- ❑ Formation, rétention et recrutement massif de personnel
- ❑ Meilleure organisation du travail pour offrir de meilleures conditions d'exercice et une meilleure conciliation vie personnelle-travail
- ❑ Allègement des tâches administratives du personnel clinique
- ❑ Élimination du recours au temps supplémentaire obligatoire
- ❑ Meilleur encadrement du recours aux agences privées de placement de personnel
- ❑ Autonomie accrue aux différents professionnels de la santé et des services sociaux basée sur l'interdisciplinarité et le décloisonnement des professions

+ DE DONNÉES

- ❑ Accès complet pour le citoyen à ses propres informations de santé et meilleur accès aux données pour les gestionnaires et les chercheurs

+ DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

- ❑ Plan ambitieux de modernisation technologique qui permettra de simplifier les tâches administratives et de déployer un seul dossier santé numérique pour chaque patient partout dans le réseau

+ DE MODERNITÉ

- ❑ Rénovation des CHSLD vétustes
- ❑ Nouveaux hôpitaux à la fine pointe permettant l'ajout de lits

+ D'ACCESSIBILITÉ

- ❑ Véritable prise en charge au sein d'un groupe de médecine familiale, pour des consultations dans des délais raisonnables, pour tous
- ❑ Mode de rémunération des médecins favorisant une véritable prise en charge
- ❑ Guichet d'accès à la première ligne (GAP) : service téléphonique permettant non seulement d'obtenir des conseils en santé, mais aussi une prise de rendez-vous si une consultation est nécessaire
- ❑ Services de télésanté permettant d'avoir une consultation médicale sans avoir à se déplacer
- ❑ Rôle accru pour les infirmières praticiennes spécialisées
- ❑ Davantage d'autonomie et de services offerts par les pharmaciens
- ❑ Grand rattrapage des chirurgies pour combler le retard accumulé durant la pandémie
- ❑ Réduction du temps d'attente aux urgences avec l'ajout de lits et une meilleure gestion de ces lits
- ❑ Modernisation des services préhospitaliers impliquant l'élargissement du champ de pratique des techniciens ambulanciers paramédics
- ❑ Davantage d'outils d'autosoins pour la population
- ❑ Plan de valorisation de la médecine familiale

+ POUR NOS AÎNÉS ET PERSONNES VULNÉRABLES

- ❑ Virage massif vers les soins à domicile
- ❑ Plus de soutien et de répit pour les personnes proches aidantes
- ❑ Construction de maisons des aînés offrant des milieux de vie adaptés, à échelle humaine
- ❑ Soutien accru aux groupes communautaires
- ❑ Plan d'action en suivi de la nouvelle *Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée*
- ❑ Standardisation des systèmes d'évaluation de qualité de tous les milieux de vie, peu importe leur statut ou leurs clientèles
- ❑ Pouvoir d'enquête accru à l'égard des résidences privées pour aînés, des CHSLD privés et des ressources intermédiaires
- ❑ Repas de meilleure qualité pour nos aînés en CHSLD

+ POUR LA SANTÉ MENTALE

- ❑ Services de proximité et orientation des jeunes vers le bon intervenant au bon moment en améliorant l'accès aux services de santé mentale
- ❑ Partenariats avec les organismes communautaires

+ POUR LES JEUNES

- ❑ Mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent, pour réformer le système de protection de la jeunesse et mieux protéger les enfants vulnérables

+ DE PRÉVENTION

- ❑ Plan visant l'amélioration de l'état de santé et de la qualité de vie de la population ainsi que la réduction des inégalités sociales ayant un impact sur la santé
- ❑ Plus d'importance accordée à la prévention et la promotion des saines habitudes de vie pour diminuer la demande en soins curatifs
- ❑ Effort accru pour le dépistage des cancers

+ DE PRÉPARATION

- ❑ Stratégie nationale de préparation à une prochaine pandémie
- ❑ Réforme du secteur de la santé publique pour plus d'indépendance, de transparence et d'efficacité

+ D'INNOVATION

- ❑ Rôle accru du privé et du communautaire en santé, dans le respect de l'universalité, l'accessibilité et la gratuité du système public
- ❑ Soutien à la recherche pour de meilleurs traitements et médicaments aux patients
- ❑ Adoption accélérée des pratiques innovantes

+ D'EFFICACITÉ

- ❑ Financement aux établissements axé sur le patient
- ❑ Évaluation de la pertinence et la performance des soins et services en mettant à profit l'expertise de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux et de l'Institut de pertinence des actes médicaux
- ❑ Mesure périodique de la satisfaction de la clientèle du réseau de santé
- ❑ Hausse nécessaire du Transfert canadien en matière de santé
- ❑ Publication périodique d'un tableau de bord national et régional sur l'atteinte des objectifs du plan stratégique et des priorités
- ❑ Partage des données sur la performance du réseau québécois avec l'Institut canadien de l'information de la santé et d'autres organisations autonomes reconnues pour permettre une comparaison sur une base de valeur avec les autres provinces canadiennes et juridictions dans le monde

+ D'AUTONOMIE

- ❑ Plan de décentralisation du système de santé et de services sociaux afin de rendre le réseau plus efficace et imputable des résultats et assurer une stabilité organisationnelle
- ❑ Séparation des orientations et des opérations entre le Ministère et le réseau
- ❑ Cadre responsable dans les installations principales du réseau
- ❑ Performance des gestionnaires mesurée en fonction des priorités que sont la satisfaction des patients, la pertinence et la valeur des soins